



CAPL D'AFFECTATIONS LOCALES DU 8 JUILLET 2010

Cadre C

Le mouvement national définitif de **mutations de la catégorie C au 1er septembre 2010**, est paru le 20 mai 2010.

Pour rappel, face au projet catastrophique présenté par l'administration, les représentants des personnels ont décidé la rédaction d'une pétition nationale pour appeler à la mobilisation de tous (remise lors du dernier CTPD du 28/04/2010).

Devant la crainte de voir la mobilisation s'amplifier la **Direction Générale (DG)** a décidé de réunir une délégation de représentants des personnels.

Lors de cette réunion ces représentants ont obtenu l'engagement de l'administration d'anticiper dans les suites du mouvement général :

- le recrutement a minima de 100 lauréats de la liste complémentaire pour début décembre ;
- la prise en compte des départs en retraite prévus pour avril et mai 2010 ;

A la parution du mouvement définitif, nous constatons que le projet a été amélioré :

- Le taux de satisfaction hors réorganisation est de 42% (27,4% au projet) ;
- 45 directions sont fermées à toute arrivée de l'extérieur (73 au projet) ;
- 303 rapprochements externes sont toujours en attente (347 au projet) ;
- 156 mutations de l'Ile de France vers la province (72 au projet) ;
- 56 lauréats du concours C affectés en province sur des postes ouverts ou en rapprochement externe ;
- 238 mutations d'une direction de province vers une autre (129 au projet) ;
- 217 mutations internes en province (68 au projet).

Ce résultat est à mettre à l'actif de la mobilisation des agents et des représentants des personnels. La pétition a réuni très rapidement et en période de vacances scolaires environ 10 000 signatures.

Bien que les **représentants des personnels** aient pleinement joué leur rôle en mettant tout en œuvre pour forcer l'administration à améliorer le mouvement, ils ne sont pas satisfaits. 1 555 agents n'ont pas obtenu satisfaction et de nombreuses situations personnelles difficiles n'ont pas trouvé de solution.

L'accumulation des suppressions d'emplois à la **DGFiP (plus de 18 000 en dix ans)** cause des dégâts considérables, dégradant les **conditions de vie au travail** dans tous les services, mettant en péril les missions publiques, et bloquant les mutations.

La situation de l'emploi dans notre administration est de plus en plus catastrophique.

L'engagement de recruter a minima 100 lauréats de la liste complémentaire du concours 2009 n'est pas suffisant.

Les élus de la CGT exigent le recrutement de l'ensemble de cette liste. La CGT exige la création d'emplois nécessaire à l'accomplissement des missions et invite les agents à s'inscrire dans les actions à venir pour faire aboutir leurs revendications.

Nous dénonçons les modes de calculs utilisés qui tendent à minorer l'impact réel des suppressions d'emplois.

Avec l'utilisation du TSM comme support de calcul des effectifs, l'administration privilégie les logiques budgétaires et les calculs d'apothicaires.

On taille d'abord dans les effectifs pour ensuite traiter les dysfonctionnements générés qui viennent bloquer le fonctionnement des services.

Les charges réelles de travail pesant sur les agent(e)s ne sont plus réellement prises en compte. Les tâches sont priorisées et certaines abandonnées.

A cela s'ajoute, l'empilement de réformes vécues par les collègues, et subies par les usagers, effectuées pour soi disant moderniser les rouages des services publics. Mais est-il vraiment moderne de légiférer, de démanteler le service public fiscal pour exonérer d'impôts toujours plus les riches, d'encourager la spéculation financière et de faire peser toute la pression fiscale sur les salariés dont plus de la moitié en France gagnent moins de 1 500 euros par mois. C'est cela la réalité. Est ce cela la justice fiscale, Monsieur le Président/Directeur ? Que pensez-vous du **bouclier fiscal**, par exemple ? Votre silence probable vaudra réponse.

Aujourd'hui en détruisant les emplois à la **DGFIP** et dans tous les services publics, le gouvernement encourage l'enracinement de la crise systémique.

Même si la Direction Générale n'hésitent plus à présenter le dogme des suppressions d'emplois comme un mouvement intangible, elle tente néanmoins de dissimuler son impact, n'hésitant pas à jouer l'illusionniste, voire, s'il le faut l'amnésique.